



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°027/2022/BVMAC/DG

RESULTAT DE LA PREMIERE COTATION
« ACTION BANGE »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'action « **BANGE** » a eu lieu ce mercredi 28 septembre 2022.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation a été l'offre à prix ouvert. Le titre « **BANGE** » est coté sur le compartiment A-Grandes Entreprises de la BVMAC avec un cours de référence fixé à deux cent six mille deux cent vingt (206 220) francs CFA.

Au cours de cette séance inaugurale pour ce titre, 287 actions ont été demandées à l'achat contre 24 actions offertes à la vente, avec des prix oscillants entre 206 220 et 206 850 francs CFA à l'achat pour 206 220 francs CFA à la vente.

A la fin de la cotation, le volume offert à la vente a été totalement servi à un montant de quatre millions neuf cent quarante-neuf mille deux cent quatre-vingts (4 949 280) francs CFA.

En définitive, Le cours de clôture de l'action « BANGE » est resté inchangé par rapport à son cours d'ouverture, il est de 206 220 FCFA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87.

Fait à Douala, le 28 septembre 2022

Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO